

## **DELIBERATION**

**CCAS de la commune de SEBOURG**

### **CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023**

*Délibération n° 05,05/2024      Séance du 22/05/2024*

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. Bruno CELLIER,

Vu l'instruction M14

Vu les Budgets de l'exercice 2023 approuvés

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

#### **INVESTISSEMENT**

Résultats CA 2022 - - -      27 952,80 €

Exercice 2023 - - - Dépenses : 0,00 € ; Recettes : 827,94 € ; Total : 827,94 €

Résultats comptable cumulé - - - 28 780,74 €

Restes à réaliser 2023 - - - 0,00 €

Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat - - - 28 780,74 €

#### **FONCTIONNEMENT**

Résultats CA 2022 - - -      18 314,98 €

Exercice 2023 - - - Dépenses : 31 833,50 € ; Recettes : 30 172,86 € ; Total : - 1 660,64 €

Résultats comptable cumulé - - - 16 654,34 €

Restes à réaliser 2023 : 0,00 €

Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat - - - 16 654,34 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

**EXCEDENT GLOBAL CUMULE A AFFECTER AU    16 654,34 €**

#### **Affectation obligatoire :**

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)

#### **Solde disponible affecté comme suit :**

Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 16 654,34 €

Total affecté au c/ 1068 : 0,00 €

Déficit à reporter (ligne 002) :

Excédent de fonctionnement à reporter (ligne 002) : 16 654,34 €

Déficit investissement à reporter (ligne 001) :

Excédent investissement à reporter (ligne 001) : 28 780,74 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits, et ont signé les membres présents.

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 10

Suffrages exprimés : 10

Pour : 10

Date de la convocation : 16/05/2024

Publié sur le site Internet le 24.05.2024  
Envoyé et reçu au contrôle de légalité le  
24.05.2024 Numéro unique de  
télétransmission ID 059-265905596-  
20240522-240524\_D1625SD-DE

Le Secrétaire,  
Thomas HALLUIN



Le Président CCAS,  
Bruno CELLIER